

RÉPONSE - QE 030 A - 22.10

Réponse du Conseil administratif à la question écrite QE 030 - 20.10

déposée par Madame Anne COMPAGNON KAUFMANN, Conseillère municipale

relative à l'objet suivant :

COÛTS DES DÉCHETS

QUESTION

Quel est le coût annuel du traitement et du transport des déchets ménagers pour la Ville de Vernier, y compris recyclage ? Quelle est la part des déchets encombrants dans ces coûts ?

Quelle est la part du budget communal dévolue aux déchets et au recyclage, en comparaison avec d'autres communes genevoises ?

RÉPONSE

Sur la base des chiffres de l'année 2021, le coût annuel du traitement et du transport des déchets ménagers et des déchets recyclables se monte à CHF 4'211'544.00.

Les frais liés au traitement des déchets encombrants se montent quant à eux à CHF 161'907.00 soit 5,6% du compte relatif à la gestion des déchets.

Le budget dévolu aux déchets et au recyclage représente 3,5% du budget global communal.

Nous ne sommes malheureusement pas en possession des données budgétaires des autres communes genevoises.

Veuillez trouver ci-après des informations sur les autres déchets les plus importants :

Déchet	COÛT DU TRANSPORT EN 2021	COÛT DU TRAITEMENT EN 2021	RECETTES EN 2021	REMARQUES
Ordures ménagères	705'865.00 CHF	2'090'150.00 CHF	105'446.00 CHF	418 tonnes
Déchets encombrants	71'136.00 CHF	167'907.00 CHF		
Déchets de cuisine et jardin mélangés	235'509.00 CHF	390'705.00 CHF		
Verre en vrac	94'730.00 CHF	14'649.00 CHF	53'924.00 CHF	Décompte
Papier / Carton	303'042.00 CHF		117'360.00 CHF	
Bouteilles en PET	93'754.00 CHF		20'954.00 CHF	
Aluminium Fer-blanc (boîtes)			2'647.00 CHF	
Textiles	12'889.00 CHF			
Ferraille	83'879.00 CHF		5'982.00 CHF	
Bois trié	77'678.00 CHF	143'558.00 CHF		
Capsules de café			4'576.00 CHF	

La question écrite QE 030 – 20.10 est ainsi close.

Mathias BUSCHBECK Conseiller administratif



Vernier, le 11 octobre 2022